

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

MARS 2020



INFO PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé
Mardi 8h30-12h30 13h30 - 18h
Mercredi 8h30-12h30 13h30 - 18h
Jeudi 8h30-12h30 13h30 - 18h
Vendredi 8h30-12h00 13h30 - 18h
Samedi 9h00-12h00 Fermé

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar-Tabac - résultats sportifs journaux - Café Merlus

(Lorient)

Lundi 7h30 - 14h 16h - 21h
Mardi Fermé Fermé
Mercredi 7h30 - 14h 16h - 21h
Jeudi 7h30 - 14h 16h - 21h
Vendredi 7h30 - 14h 16h - 1h
Samedi 8h - 14h 16h - 1h
Dimanche 9h - 14h 16h - 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mercredi 13h30 - 18h

Vendredi 10h - 12h 13h30 - 16h

« L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi midi menu
ouvrier

12h à 13h45

Le vendredi et samedi soir

Grill/Pizzas 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

Halte-garderie municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Boulangerie

Téléphone : 02 97 51 41 39

Mardi au Vendredi

8h - 13h30

16h - 19h

Samedi 8h - 13h

Dimanche 8h - 12h30

Déchetterie Kerponner Noyal Pontivy

Lundi au samedi 9h30 à 12h et 14h
à 18h30 en été et 17 H en hiver
du 1 octobre au 1 avril

Chers concitoyens,

Je vous présente les éléments financiers essentiels des budgets 2020 de notre collectivité dans toujours le même souci de transparence.

Les charges courantes dites à caractère général ont augmenté de 15 000 € à 133 323 € correspondant à peu près à la location immobilière nécessaire pour maintenir le service de restauration pendant les travaux sur la cantine. Le décalage le plus important est l'entretien des bâtiments avec une somme de 12 284 € liée au remplacement des gouttières de l'école et de la chaudière au stade.

Les dépenses de personnel ont augmenté de 5,5 % à 208 374 €. L'adaptation continue des services aux règles sanitaires a engendré une augmentation des heures des agents. De plus la réglementation récente a transféré le financement de l'accueil des enfants différents à la cantine. C'est donc un nouveau poste pendant le service de restauration. Les autres charges de gestion courante ont aussi fortement augmenté de 9 %, avec une indemnité du maire plus élevée et une hausse du forfait communal pour l'école Notre Dame à 48 231 € en 2020. La forte réduction de notre endettement limite encore une fois les charges financières à 7 639 € (39 400 € en 2009). Nous avons eu peu de charges exceptionnelles en 2020 : 400 € d'annulation de titre. Nous avons provisionné 20 000 € pour anticiper le déficit du lotissement Koarheg. Les dépenses réelles sont en hausse de 2,7 % à 469 789 €. Les opérations d'ordre ne concernent que l'amortissement de la carte communale pour 7 700 €. Les charges de fonctionnement 2020 sont en hausse de 2,7 % pour un total de 477 489,93 €.

Nous constatons par contre une forte baisse de nos recettes de 7,8 % avec un total de 577 847 €. Environ la moitié de cette chute est liée à des recettes exceptionnelles en 2019 (vente d'un terrain et amortissement d'une recette d'amendes de police) mais l'autre partie correspond à l'arrêt de nos services facturés. C'est d'autant plus délicat que nos recettes internes sont correctes. Les dotations de l'état ont baissé de 492 € mais celles du département ont augmenté de 9 004 € et nos contributions directes, de 6 947 €. La compensation de TVA sur l'entretien de la voirie et des bâtiments est stable à 3 456 €. Ces augmentations sont donc tout à fait correctes.

Le solde d'exécution (recettes – dépenses 2020) en fonctionnement est de 100 257 € en baisse de 61 075 €. Cette somme est insuffisante pour nos besoins futurs. Dans un premier temps, nous avons la possibilité d'emprunter pour assumer les investissements peu dotés de subvention. De toute façon, les charges prévisibles de 2021 avec la rénovation de la salle polyvalente ne nous permettront pas de redresser la barre.

Le résultat de clôture (exécution et report) est de 410 013 €.

Les dépenses d'investissement sont très faibles en 2020 avec des mandats à hauteur de 122 506 € dont 43 285 € de remboursement de capital. Nous n'avons réussi à faire démarrer les travaux d'extension de la salle en 2020 mais nous avons quand même déboursé 29 035 € sur cette ligne pour la maîtrise d'ouvrage. Nous avons consacré 34 450 € pour la voirie et 7 224 € pour l'aménagement du cimetière. Nous venons de recevoir la facture pour la pose du columbarium. Notre cimetière est donc maintenant accessible pour les personnes à mobilité réduite. Nous pouvons remercier Philippe Gautier pour le travail de ferronnerie (certainement sous la surveillance de Josiane (!) et Sébastien Gicquel pour la peinture (Lénaïg était au bureau !!). Enfin, 7 246 € ont été utilisés pour renouveler du matériel à la cantine, au service technique et à la mairie.

Les recettes d'investissement ont été beaucoup plus importantes avec un total de 435 761 € dont 41 275 € de TVA, 5 911 € de taxe d'aménagement, 30 874 € de subventions dont 14 311 € de DETR pour le mini-stade, 7 571 € de voirie Pontivy Communauté, 8 992 € du Conseil Départemental. Nous avons décidé, il y a un an, d'affecter 200 000 € en autofinancement et d'anticiper un prêt de 150 000 € pour les travaux de la salle. Pour compléter, les recettes d'investissements, nous effectuons une écriture d'ordre de 7 700 € pour amortir les documents d'urbanisme. Le solde d'exécution de l'année 2020 en investissement est positif à hauteur de 313 254 €.

Le résultat de clôture d'investissement est de + 192 599,70 € en lien avec le déficit 2019 de - 120 655,20 €.

Notre dette sur le budget principal au 1^{er} janvier 2021 est de 251 847 € soit moins de 300 € par personne. C'est un montant faible.

Notre résultat de clôture global est de 602 613 € en hausse de 213 612 €.

Lotissements 2020

Nous avons encaissé un lot sur 2020 sur le lotissement Koarheg pour 14 200 € et remboursé le prêt pour 6 720 € de capital et 635 € de frais financiers soit un solde d'exécution positif de 6 845 €. La gestion des stocks engendre un **résultat de clôture total de - 135 261,04 €.** Nous avons provisionné 105 000 € et le dernier lot est vendu depuis le 24 février pour 13 590 €.

Les prêts contractés lors de l'acquisition des terrains du lotissement seront soldés en 2022. Le capital restant dû au 1 janvier 2021 est 9 049 €.

Le lotissement « le clos des forges » est impacté par les travaux d'aménagement à hauteur de 151 572 €. Notre stock final aujourd'hui est de - 275 852 €. L'absence de frais financiers est liée à l'utilisation de notre trésorerie pour financer la viabilisation. Ce stock de 12 lots est évidemment à vendre. **Le résultat de clôture de l'exercice 2020 est de - 279 802 €.**

Logements 2020

Les recettes (les loyers) sont de 42 335 € plus 1 586 € de provision pour charges locatives. Nous avons aussi validé dans nos compte un produit exceptionnel de 1 009 € lié au non-respect d'une entreprise du cahier des charges lors de la construction du logement rue du Puits. Les dépenses s'établissent à 11 828 € dont 3 775 € de frais financiers.

Les recettes d'investissement se chiffrent à 43 386 € dont la tant attendue subvention de l'état pour la création de logements modérés de 14 250 €. Nous avons décidé en 2020 de virer la totalité de notre autofinancement en investissement soit 28 453 €. Les dépenses d'investissements se sont limitées au remboursement du capital à hauteur de 19 860 €.

Le solde d'exécution 2020 est donc de 23 525 € en investissement et 33 102 € en fonctionnement. Le résultat de clôture de l'exercice 2020 passe de - 33 031 € à + 4 856 €.

La dette sur ce budget au 1 janvier 2021 est de 267 157 €.

Vous pouvez remarquer que le déficit antérieur du budget « boulangerie » a été absorbé par le nouveau budget. Nous pouvons investir de nouveau dans ce domaine.

L'équipe du mois : les services techniques

Ils sont trois et font partie de l'équipe des services techniques :

Bertrand Soufaché est agent principal des services techniques depuis mars 2002. Il coordonne les plannings de l'équipe technique et est en charge de la sécurité des riverains ainsi que de l'agencement des espaces verts et des travaux de la commune entre autres choses.

Yannick Jégonday, adjoint des services techniques travaille avec Bertrand depuis mars 2018. Tous les deux, et après concertations avec Joël et Denis, ils s'appliquent à mettre en œuvre la stratégie élaborée pour faire de Kerfourn une commune agréable et où il fait bon vivre.

Et enfin, pour compléter l'équipe il y a **Albert Ollivier**, qui travaille 8 heures par semaine, et qui a pour mission principale le balayage des trottoirs et la binette pour désherber manuellement. Car rappelons qu'au sein de la commune, les services techniques n'utilisent plus de désherbants ou autres produits phytosanitaires, mais plutôt de l'huile de coude !

« L'avantage d'être dans une petite commune comme la nôtre, c'est que nous sommes multitâches, ce qui nous permet de ne jamais faire la même chose ! C'est une vraie chance ! De plus, nous avons des formations régulièrement pour pouvoir développer nos compétences et ainsi, améliorer notre savoir-faire pour toujours contribuer au bien-être des Kerfournois. Par exemple, nous pouvons intervenir aussi bien sur les espaces verts, que pour faire de la soudure, de la petite électricité ou de la petite plomberie et également pour monter un muret. Puisque nous travaillons en extérieur, nous dépendons beaucoup de la météo. Donc en fonction, il nous arrive de revoir nos plans et de nous adapter. Nous n'avons pas de journée type mais globalement sur une semaine, nous pouvons très bien intervenir sur la voirie pour reboucher des nids de poule par exemple ou refaire le marquage au sol, faire l'entretien du cimetière ou des bâtiments communaux, tout comme revoir la signalisation ou encore l'entretien du terrain de foot. Comme vous pouvez le voir, même dans une petite commune, il y a toujours du travail ! Nous n'avons pas le temps de nous ennuyer ! » Bertrand Soufaché



Bertrand Soufaché

Yannick Jégonday



Albert Ollivier avec la binette N°18 ☺

Pour compléter, Yannick et Bertrand sont pompiers volontaires depuis de nombreuses années. Aussi, ils peuvent être sollicité par le SDIS en fonction des besoins de ce service à la population.

Mise en route du Conseil Municipal des Enfants :

Nous l'avions prévu avant les élections, c'était un de nos projets majeurs pour ce nouveau mandat : le Conseil Municipal des Enfants. Pour cette première édition, nous avons le plaisir de vous annoncer que 15 enfants des deux écoles de la commune se sont portés candidats. Seuls les élèves du CE1 au CM2 peuvent se présenter et les élèves du CP au CM2 pourront élire leurs camarades. **Le 26 mars prochain**, à l'instar des adultes, ils devront se rendre dans l'isoloir pour voter et choisir leurs futurs représentants. Au total, 10 enfants formeront le tout premier Conseil Municipal de Kerfourn. Quoiqu'il arrive, les deux écoles seront représentées au sein du conseil de façon à ce que tous les enfants de la commune se sentent concernés. A partir du 10 mars, la campagne électorale des enfants commencera officiellement et nous afficherons sur les panneaux électoraux, les projets de chacun des candidats.

Par ce projet, nous souhaitons permettre aux enfants de découvrir la citoyenneté et ses enjeux, favoriser l'apprentissage de la citoyenneté au travers des différentes actions initiées par le CME et également permettre aux enfants de participer à la vie locale par l'élaboration de projets communs. Et qui sait, peut-être que ce Conseil Municipal des Enfants suscitera des vocations et que nos futurs conseillers seront peut-être les Conseillers Municipaux ou députés de demain ?



**Conseil Municipal
des Enfants**

**Elections :
le 26 mars 2021.**

Fais bouger ta commune !



